

■ **Société coopérative d'habitations 'Espace' en liquidation**, à Nyon, société dont la procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée (FOSC du 12.08.2002, p. 13). Aucune opposition à la radiation n'ayant été formée, la raison sociale est radiée d'office, conformément à l'art. 66, al. 2 ORC.  
Journal no 12103 du 13.12.2002  
(00780788 / CH-550.0.136.381-2)